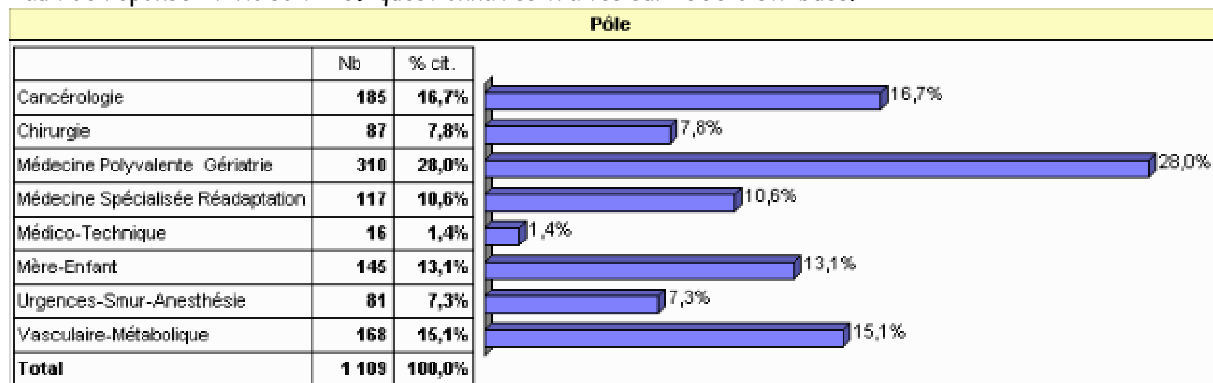


Evaluation des Pratiques Professionnelles Soignantes: « évaluation de la douleur à l'entrée du patient » Résultats de l'enquête de mars 2009

Un état des lieux des pratiques soignantes relatives à l'évaluation de la douleur à l'entrée du patient a été réalisé en mars 2009 à l'échelle du CHD multisite

Le champ d'évaluation a été restreint à la douleur physique sans nier l'évaluation ni la prise en charge de la douleur psychique.

Taux de réponse : 74% soit 1109 questionnaires traités sur 1500 distribués.

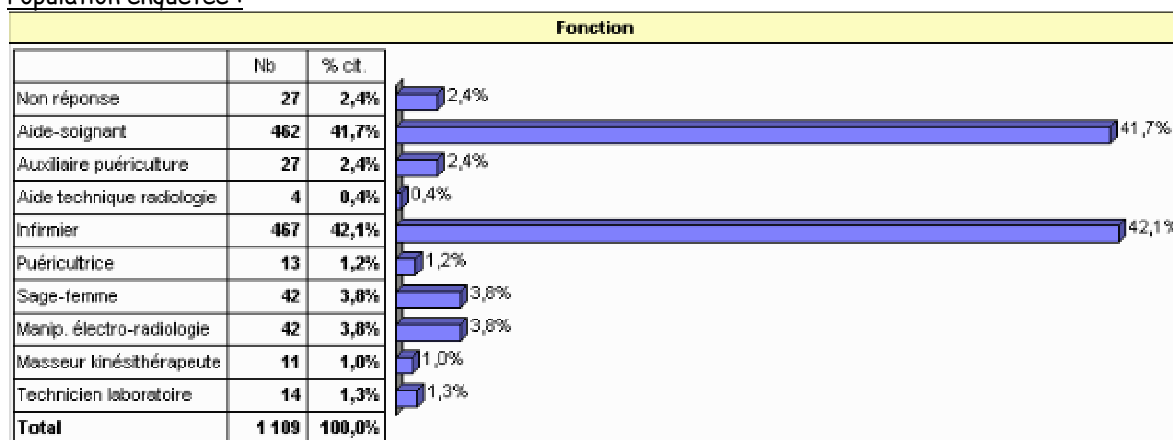


Objectifs principaux de l'EPP:

- ✓ améliorer l'évaluation de la douleur par les professionnels de santé (paramédicaux et sages femmes) dès l'entrée du patient avec des outils adaptés.
- ✓ améliorer la transmission et la traçabilité de l'évaluation.

Méthodologie :

Population enquêtée :

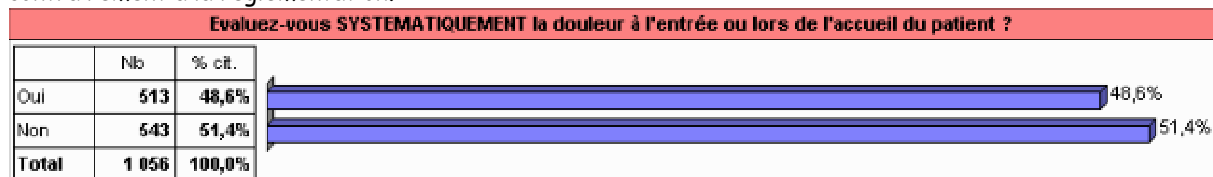


Outil d'enquête : Questionnaire " Evaluation de la douleur à l'entrée " traité dans le logiciel SPHINX

Suivi d'enquête : groupe institutionnel multisite de la Direction des Activités de Soins

Résultats :

Moins de la moitié des professionnels évaluent systématiquement la douleur à l'entrée du patient contrairement à la réglementation.



Parmi les personnes qui n'évaluent pas systématiquement la douleur :

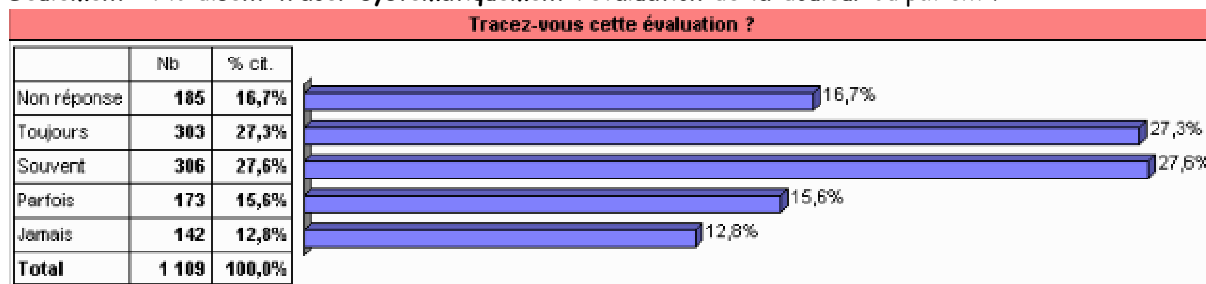
19.5 % ne savent pas que l'évaluation est obligatoire

11.5% estiment que le patient n'est pas douloureux

11.3% signalent un manque d'outils

6.9% soulignent la variété et/ou l'absence de supports

Seulement 27% disent tracer systématiquement l'évaluation de la douleur du patient !

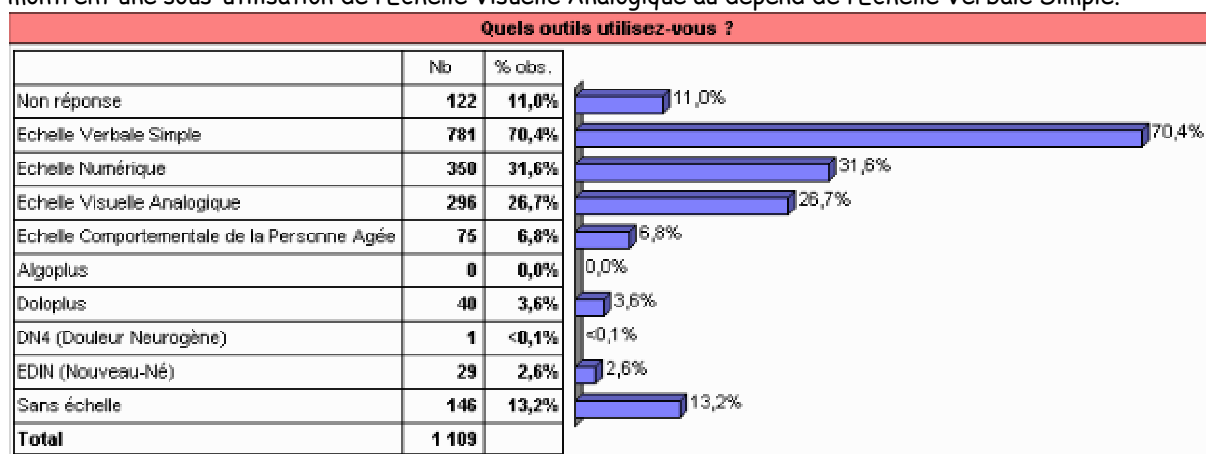


Le **TILT** (procédé mnémotechnique d'évaluation de la douleur) **n'est pas suffisamment maîtrisé** :

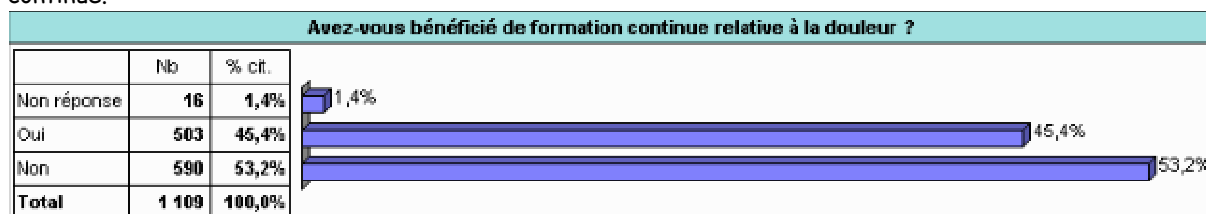
2/3 des professionnels évaluent l'Intensité et la Localisation.

1/3 seulement précisent le Type de douleur et le Temps.

Les professionnels utilisent des outils variés en fonction des patients accueillis. Cependant les résultats montrent une sous-utilisation de l'Echelle Visuelle Analogique au dépend de l'Echelle Verbale Simple.



Toutes catégories professionnelles confondues, moins de la moitié des personnes ont bénéficié de formation continue.



Actions d'amélioration et perspectives du groupe de travail EPP pour 2009/2010 :

Information et sensibilisation des professionnels paramédicaux à l'évaluation de la douleur à l'entrée des patients

Mise à disposition et amélioration de l'utilisation des outils d'évaluation

Formation à l'évaluation de la douleur (ateliers pratiques)

→ Obligation d'exhaustivité de l'évaluation et de la traçabilité de la douleur